

## Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 @Rennes\_presse

Vendredi 5 avril 2019

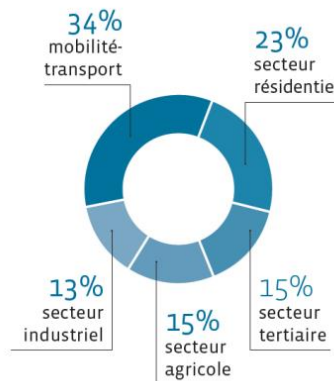
## Climat

# Le Plan climat air énergie territorial (PCAET) adopté par le conseil de Rennes Métropole

Le conseil de Rennes métropole du jeudi 4 avril 2019 a adopté à une très large majorité le Plan climat air énergie territorial (PCAET) pour la période 2019-2024.

## Les objectifs du Plan climat air énergie territorial

Sur le territoire de Rennes Métropole, les émissions de gaz à effet de serre sont évaluées à **1,9 Million de tonnes** équivalent CO<sub>2</sub> (réf. 2010).



Avec 500 000 habitants en 2030, Rennes Métropole a pour ambition de :

- ① diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre par habitant par rapport à 2010.
- ② garantir aux habitants, et en particulier aux plus fragiles, un cadre de vie qui contribue à leur santé et à leur bien-être.

## 10 objectifs pour 2030

- Rénover 6 000 logements publics et privés par an (contre 1 500 aujourd'hui) – horizon 2024 ;
- 100 % de logements passifs ou à énergie positive dans les opérations publiques – horizon 2024 ;

- Réduire le trafic routier de 10 % - horizon 2030 ;
- 80 % des déplacements en mode décarboné sur le réseau de transports collectifs – horizon 2030 (70 % en 2024) ;
- Atteindre l'objectif de covoiturer une journée par semaine – horizon 2024;
- 85 % de voyages supplémentaires sur le réseau STAR – horizon 2030 ;
- Rénover 25 % des surfaces de bâtiments tertiaires (public et privé) – horizon 2030 ;
- Tripler l'usage des énergies renouvelables ou de récupération – horizon 2030 ;
- Viser les 25 % d'électricité renouvelable achetée par Rennes Métropole – horizon 2024 ;
- Atteindre 100 % des déchets valorisés – horizon 2024.

## Une feuille de route en 109 actions, une enveloppe de 350 millions d'euros jusqu'en 2024

### MOBILITE / TRANSPORT > 103,9 millions d'€

- transition du parc de bus vers l'électrique (77,4 millions d'€) ;
- déploiement du covoiturage au quotidien (covoiturer 1 jour par semaine) avec le développement de la plateforme OuestGo et l'expérimentation de voies réservées au covoiturage à partir de 2020 ;
- développement du vélo comme mode de transports sur des distances plus longues : vélos à assistance électrique, réseau express vélo métropolitain de 64 km en cours d'aménagement (17,8 millions d'€).

### AMENAGEMENT / HABITAT > 63,4 millions d'€

- augmentation du nombre de rénovations de logements publics et privés pour passer de 1 500 logements/an à 6 000 logements rénovés par an dès 2025, notamment grâce à la plateforme EcoTravo (doublement de l'enveloppe, de 30 à 60 millions d'€) ;
- capacité du territoire à anticiper les évolutions réglementaires en matière d'énergie et de climat dans les constructions de logements neufs : innovation favorisée dans les opérations d'aménagement sur le passif, les matériaux bio-sourcés et les réseaux intelligents.

### TERTIAIRE ET INDUSTRIEL PUBLICS > 124,4 millions d'€

- rénovation thermique d'1/4 des surfaces de bâtiments tertiaires du territoire ;
- rénovation de l'usine de valorisation énergétique de Villejean (90 millions d'€) ;
- rénovation de l'éclairage public (28,8 millions d'€).

### ENERGIE > 46,4 millions d'€

---

→ développement des réseaux de chaleur urbains à Rennes (42,5 millions d'€), développement du chauffage bois performant, soutien à l'émergence de projets (photovoltaïque, éolien, méthanisation) avec la participation de Rennes Métropole à la SEM Énergie Renouvelable (ENR) Ille-et-Vilaine.

## Zoom sur EcoTravo

Face à l'urgence climatique, Rennes Métropole s'est fixé l'ambition, à travers son Plan climat air énergie territorial, de diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre (GES) par habitant, à horizon 2030. Le secteur de l'habitat étant le deuxième le plus émetteur, avec 23 % des émissions de GES, il importe **d'augmenter significativement le nombre et la performance des rénovations énergétiques**. À l'échelle de la Métropole, l'objectif est de 6 000 logements rénovés par an à partir de 2025.

Pour accompagner cette montée en charge quantitative et qualitative (objectif basse consommation), Rennes Métropole s'est engagé à mobiliser une enveloppe de **30 millions d'euros, allouée prioritairement au parc privé, sous la forme de subventions pour l'ingénierie et les travaux**. Ces subventions viseront à aider la **rénovation de maisons individuelles et d'immeubles résidentiels**.

## Vœu de soutien à "l'appel pour un pacte finance-climat européen"

Pour répondre au défi climatique, le collectif « CLIMAT 2020 » a lancé un Appel en faveur d'un pacte financier européen. Cette initiative, largement soutenue, vise à mobiliser des financements à l'échelle européenne pour atteindre les objectifs fixés par l'Accord de Paris.

Le conseil de Rennes Métropole :

- soutient l'appel pour un Pacte finance-climat européen ;
- demande que des moyens financiers européens à la hauteur des enjeux soient mobilisés pour permettre aux collectivités d'assurer des politiques volontaristes en faveur de la transition énergétique ;
- réaffirme le rôle majeur des collectivités territoriales en la matière, l'ambition qu'elles doivent porter au plan local et les moyens budgétaires qu'elles doivent consacrer elles-mêmes à ces politiques.

## Pièces-jointes

---

- Vœu de soutien à "l'appel pour un pacte finance-climat européen"
- Présentation des enjeux et objectifs du PCAET